ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 17 janvier 1901 (28 Nivôse, An 109 de la République), 17e jour de l'année. 47e jour de l'hiver, 17e jour de la lune.
Lever du Soleil à 7 h. 40 ; coucher à 4 h. 31.
Lever de la lune à 4 h. 59 mat. ; coucher à 1 heure 40 soir.
Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 9 minutes sur hier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 16 janvier :
Baromètre à 8 heures du soir : 761 m/m. (variable).
Baisse depuis la veille, 5 m/m.
Thermomètre à 8 heures du matin : 5° au-dessous ; à 2 heures de l'après-midi : 3° au-dessus.
Etat du ciel : Clair.
Direction et force du vent : Sud, faible.
Temps probable pour aujourd'hui : beau.

Lire à la 2e page :

L'affaire de fraude de Wattrelos devant le Tribunal Correctionnel de Lille.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (une exercice arrêté le 24 novembre) exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

Commission cantonale de statistique. — La commission cantonale de statistique se réunira lundi prochain à l'hôtel de ville de Roubaix.

Médaille d'honneur. — Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes vient d'accorder à M. Durieux François-Joseph, emballeur au bureau de la condition publique de Roubaix, une médaille d'honneur à titre de récompense pour ses longs et dévoués services dans cet établissement.

Vol de chaudière. — M. Crespel Louis, âgé de 40 ans, demeurant à Mouvaux, a été victime d'un vol d'une chaudière en cuivre, valeur 81 francs, commis le 11 janvier courant.

Cette chaudière se trouvait dans une cave banale donnant quai de Toulon, dépendant d'un immeuble « A l'ancien Tir national », situé rue Ampère, appartenant à M. Crespel.

Les voleurs ont dû démolir le fourneau à lessive sur lequel reposait la chaudière.

Cette dernière a été vendue à M. Duyck, ferblantier, demeurant rue des Fondeurs, pour une somme de 35 francs, par un brocanteur nommé Pierre Devos, âgé de 40 ans, demeurant rue de Toulouse, 1.

Ce dernier interrogé a déclaré avoir acheté la chaudière à un marchand d'os qu'il ne connaît pas, et qu'il a versé 22 francs.

Vol rue de l'Ouest. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont pénétré dans le magasin de M. Delcroix-Planquart, marchand de charbon, rue de l'Ouest, en escaladant la clôture.

Les malandrins n'ont enlevé qu'un cric, qui servait à la manœuvre des wagons.

Une plainte a été déposée entre les mains de M. Laché, commissaire de 1er arrondissement, qui a aussitôt ouvert une enquête.

Vol de beurre. — Mardi matin, à 6 h. 1/4, un panier en osier, contenant 10 kilos de beurre, a été volé sur la voiture de M. Henri Speyrouex, laitier à Mouvaux, laquelle stationnait rue de l'Alma, en face du fort Wattel.

Vol de plomb. — Le plomb garnissant des abattières de la toiture de l'atelier de corderie de M. Delvoye, situé route d'Hem, a été dérobé.

Filouterie d'auberge. — Hier matin, vers 7 h. 1/2, le nommé Cazin Joseph, âgé de 41 ans, mécanicien, demeurant rue Solférino, 7, a été mis en état d'arrestation pour filouterie d'auberge, commise au préjudice de M. Edouard Coole, cabaretier, rue Boucher-de-Perthes.

Voiture et tramway. — Mardi matin, vers dix heures et demie, un camion attelé de deux chevaux conduits par M. Georges Vermeulen, domestique au service de MM. Delannoy et Delebois, camionneurs-expéditeurs, a été tamponné par le tramway, rue de la Gare.

Les dégâts sont purement matériels.

Malade sur la voie publique. — Avant-hier soir, vers 7 heures, le nommé Vancauwenberge Victor, âgé de 38 ans, pensionnaire des Petites Sœurs des Pauvres, est tombé malade dans la rue de l'Epeule.

Il a été reconduit à l'hospice de la rue St-Jean, par un membre de sa famille.

Vol à la gare. — Nous avons raconté, dans notre numéro d'hier, le vol dont M. Ramaert-Declercq, épicier, place Fosse-aux-Chênes, avait été victime en gare mardi soir vers 5 h. 1/4.

La caisse de conserves, valeur huit francs, qui avait été dérobée, ne contenait que des bouteilles de pommeau ; elle a été retrouvée le soir même, vers 8 h. 1/2, rue de l'Alma, fort mal cachée dans les lieux d'aisances.

Sans doute que le voleur n'aimait pas les conserves pimentées, et qu'il s'est débarrassé de son larcin, trouvant qu'il avait été... volé dans son achat à la force d'emboîtage.

Les rentes des travailleurs. — Le 15 janvier, un accident est survenu chez M. Carlos Masurel, boulevard de Fourmies.

Le nommé Seet Jean, mineur, âgé de 37 ans, demeurant rue du Tilleul, cour St-Joseph, 29, s'est fait un durillon force à la main gauche en enlevant des boulons.

Le docteur Bernard a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu à la Brasserie de Pile, rue Moche, 44.

Le nommé Masure Charles, garçon brasseur, âgé de 31 ans, demeurant à Avelghem (Belgique), est tombé sur le volant du moteur et s'est fait une plaie profonde au menton qui a nécessité quelques points de suture.

— Un accident est survenu chez M. J. Frère Catteau, rue du Collège, 174.

Le nommé Dubois Alphonse, manœuvre de maçon, âgé de 12 ans 1/2, demeurant rue de Laval, 100, s'est contusionné le coude droit par suite de chute.

Le docteur Lepers a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Cavrois-Mabieu, rue Chanzy, 48.

Le nommé Henri Charles, contre-maître, âgé de 38 ans, demeurant rue Coligny, 5, a eu les trois premiers doigts de la main droite écrasés par un volant en marche.

Le docteur Lepoutre a déclaré 42 jours d'incapacité de travail.

— Le 14 un accident est survenu chez M. Vanasse Joseph, rue d'Anzin, 18.

Le nommé Proux Henri, charretier, âgé de 22 ans, demeurant rue d'Anzin, cour, Gérard, s'est blessé au genou, par suite de chute.

Le docteur Dispa a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

Chez les peintres. — La chambre syndicale des ouvriers peintres et similaires de la ville de Roubaix et de la banlieue a décidé de faire savoir aux ouvriers peintres anciens syndiqués qu'une amnistie avait été adoptée et invite tous les anciens membres ainsi que les nouveaux à se grouper audit syndicat et à s'adresser aux lieux indiqués ci-après où des feuilles d'adhésions seront mises à leur disposition.

Le dimanche de 11 heures du matin à une heure du soir au siège du syndicat, rue Bernard, estaminet du Moulin Brûlé, chez Auguste Godefrid.

Dans la semaine, rue de la Gare, passage Delée chez Oxembre Henin, rue Beaurewart chez Gernier.

Le magasin le plus recommandé pour sa Lunetterie, Optique, Horlogerie, Bijouterie, Maroquinerie, Articles pour fumeurs, Cannes, Parapluies, etc., est A L'OPTOMETRE, 18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX.

CHRONIQUE THÉATRALE

La 2e de «Princesse d'Auberge»

Il y avait une très belle salle hier soir à l'Hippodrome-Théâtre, soucieux de plaire au public roubaisien, M. Bourdette avait consenti, à la demande générale, à nous donner une deuxième audition de l'œuvre si pittoresque, si magistrale, si colorée, de Jean Blocklet : *Princesse d'Auberge*.

Mieux encore qu'à la première, si c'est possible, l'excellente troupe a interprété ce chef-d'œuvre musical.

Nous avons à nouveau applaudi avec grand plaisir au succès éclatant des artistes, principalement de MM. Mikaelly, Ramiaux, Tricot, de Mmes Mikaelly, Delormes, Lelort, de M. Berton, excellent dans le rôle de Bluts.

Le tableau du Carnaval de Bruxelles avec l'apothéose du cortège de Flore, a été très applaudi. Le tutti final, chanté avec chaleur au-dessus duquel dominent les voix si goutées de Rita et de Merlin a été frissé avec enthousiasme.

Le chœur joyeux des enfants a obtenu son habituel succès.

Nous ne reviendrons pas sur l'appréciation géniale de l'œuvre, longuement faite déjà ici.

Disons que cette pièce est supérieurement montée, avec une mise en scène soignée et une figuration nombreuse, ce dont nous ne saurions trop louer la direction.

L'orchestre de Lille, au grand complet a fait merveille, sous l'habile direction de M. Bromet. L'écrasante partition de « Princesse d'Auberge » a été jouée avec une virtuosité remarquable et un art parfait.

Nous ne saurions trop en féliciter les musiciens et leur distingué chef d'orchestre.

G. L.

Les avantages de LA NOUVELLE MAISON et la loyauté de ses opérations ont rendu et continuent à rendre de services qui ont été appréciés dans tous les classes de la société. Son organisation particulière permet de vendre tous les articles aux mêmes prix qu'au comptant.

Pour les conditions voir aux annonces.

BRASSERIE ROUBAISIENNE

La Brasserie Roubaisienne donne avis aux intéressés qu'un tirage de trente obligations aura lieu au siège de la société, situé boulevard d'Hallluin, à Roubaix, le lundi 21 courant, à six heures précises du soir.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Théâtre de Roubaix. — Direction : Louis COUVREUR. — Bureaux à 7 heures 1/2, rideau à 8 heures 1/4. — Jeudi 17 janvier 1901. 3e représentation de l'immense succès : LA POUPÉE, opéra-comique à grand spectacle, en 4 actes et 8 tableaux de M. Ordonneau, musique de M. Edmond Audran.

Madame Lejeune, remplira le rôle d'Alésia. — Monsieur Louis Couvreur, celui de Maître Hilarius.

Echos des théâtres. — Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, vient d'engager M. Félix Garret, notre ténor de la saison dernière.

M. Garret est engagé pour trois ans, il ira aux mois de mai et juin se faire applaudir au théâtre impérial de St-Pétersbourg.

Détails particuliers : M. Garret ne connaît pas le Conservatoire : il est l'élève de M. Luigini, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Société de Géographie. — La série des conférences interrompue par les fêtes de Noël et du jour de l'an, reprendra samedi prochain avec une causerie de M. Emile Haumant, professeur de langue et de littérature russes à la faculté des lettres de Lille, sur la Mer Noire et les Russes. De nombreuses projections accompagneront cette intéressante conférence.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 16 Janvier 1901

NAISSANCES. — Robert Lefebvre, rue de Lannoy, cour Papillon, 15. — Edouard Cruneel, rue Nain, 20. — Lucienne Hermant, place d'Amiens, 7. — Hélène Sedeyn, rue de la Potennerie, impasse Courbet. — Alexandre Gydé, rue de Tourcoing, cour St-Louis, 11. — Marcel Lambreth, rue de l'Alma, fort Fraser, 23. — J.-Bte Ergilo, rue des Longues-Haies, 82.

DÉCÈS. — Zulma Lefebvre, 2 ans, rue Cavelle. — Germaine Frachart, 6 mois, rue Blanchemaille. — Marie Fournier, 33 ans, même rue. — Marie Deschamps, 70 ans, même rue. — Sidonie Vanoverbeke, 66 ans, rue Drouot, 38. — Joséphine Boudry, 79 ans, rue de l'Hospice.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 65, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

TOURCOING

Un employé des pompes funèbres blessé par un coup de feu. — Mardi, vers deux heures de l'après-midi, le nommé Cliqueteux Victor, âgé de 46 ans, demeurant rue Flamelart, 31, passait rue de Gand, conduisant en voiture un corps au cimetière.

Arrivé en face de la ferme Svo Vanencorghe, Cliqueteux entendit une détonation et ressentit au-dessus de l'œil droit, une douleur lancinante, une ecchymose se forma presqu'aussitôt.

Le docteur Cuisset visita le blessé et déclara que plusieurs plombs avaient dû pénétrer dans les chairs, mais il n'a rien trouvé.

La blessure ne présente aucun caractère de gravité. Cliqueteu subira environ six ou huit jours d'incapacité de travail.

La police a ouvert une enquête pour découvrir le tireur maladroit autant qu'imprudent.

Vols d'effets à la gare. — Dans la soirée de mardi, des individus ont enlevé dans la gare de Tourcoing des vêtements et des victuailles appartenant aux hommes du service de nuit.

Les vêtements sont évalués à environ cent francs.

M. Dudat, commissaire spécial de la gare de Tourcoing a ouvert une enquête.

Plusieurs des paletots volés ont été retrouvés près du dépôt des conducteurs, mercredi matin, à une vareuse d'uniforme de la compagnie, on avait enlevé les boutons et les écussons.

Les rentes des travailleurs. — Le nommé Auguste Baert, âgé de 23 ans, demeurant cour Catteau, aux Phalanspins, soigneur chez Albert Pollet et Compagnie, filateurs, rue de Bapaume, a été blessé dans la filature, le 14 janvier, à 3 heures 1/2 du soir.

En voulant ôter un chardon qui se trouvait sur la platine, l'ouvrier a eu la main gauche prise par le dépouilleur de la carde.

Le docteur Elie Decherf a constaté des plaies graves et profondes des cinq doigts de la main gauche, une luxation ouverte du 5me métacarpien sur la première phalange du petit doigt, une autre luxation ouverte de la deuxième phalange du même doigt et une luxation de la première phalange de l'annulaire.

Le blessé subira une incapacité de travail permanente partielle.

Revue de gendarmerie. — M. le lieutenant Burgat, de la lieutenance de Roubaix, a passé hier matin l'inspection des brigades de Tourcoing, dans la caserne de la rue des Piats.

M. Burgat s'est montré très satisfait de la bonne tenue des hommes et de leurs logements.

Il a félicité M. Lecomte, maréchal-des-logis chef et lui a exprimé toute sa satisfaction.

Les arrivages aux halles. — Marée, 200 kilos ; harengs, 75 kilos ; pommes, 110 kilos ; poires, 120 kilos ; pommes de terre, 150 kilos ; carottes, 50 kilos ; oranges, 25 kilos ; oignons, 50 kilos ; fromages, 152 kilos.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 Janvier 1901

NAISSANCES. — Gigon Denise, rue des Poutrains, 79. — Lalos Louis, rue de la Cité, 57. — Vanmechelen Marguerite, rue de Gand, 698. — Sombaert Edouard, rue St-Roch, 42. — Masclef Marcel, rue d'Ostende, 7. — Dupont Germaine, rue Colbert. — Prouvost Pauline et Bria Ile Simonne, à la Marcelle.

DÉCÈS. — Lattuy Stéphanie, 40 ans, rue d'Havré, 3. — Calone Henri, 55 ans, rue du Halot. — Ducoulombier Charles, 30 ans, rue des Piats, 15. — Cousel Charles, 50 ans, rue Malcense, 64. — Messard Berthe, 20 ans, rue Nationale, 122. — Decoulet Henriette, 76 ans, rue d'Havré, 3. — Planckaert Jean, 81 ans, rue d'Havré, 3. — Klinckenaële Bazine, 74 ans, rue des Flandres, 49. — Segard Marie, 37 ans, rue Nationale, 122.

LA GRIPPE

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse, en effet, des lésions qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la poudre Louis Legras qui calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression. — Une boîte est expédiée contre 1 f. 10 adressés à Louis Legras 129, boulevard Magenta, à Paris.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Pigeons voyageurs. — M. Pernoit Arthur-Modeste, rentier, rue Paul-Bert, à Croix, est autorisé à élever et détenir de pigeons voyageurs.

Ducasse à pierrots. — Dimanche 20 janvier jusqu'au 24 inclus, le camarade Henri Dunajon, cabaretier à l'angle des rues de Metz et Pluquet, sous l'enseigne « A l'aurore des temps nouveaux », fera des distributions soignées de pierrots, comme on n'en a jamais vus.

Etat-civil. — *Naissances.* — Vandenbulcke Joseph-François, rue Jeanne d'Arc, 58. — Devloo Raymonde-Rosalie-Marie, place St-Martin, 21.

Décès. — Van Haelemeerch Albert-Désiré-Louis, 7 mois, rue des Oglers. — Chevalier Rosette-Marie, 6 mois, rue de Bapaume, 4.

Acte d'insanité. — Une malheureuse veuve ayant sur les bras un enfant de 21 ans, infirme, se trouve dans la plus profonde détresse, ne pouvant se livrer à aucun travail pour soigner son fils.

Sans ressources, elle s'est adressée à la commission de l'hospice pour y faire admettre l'incurable afin qu'elle puisse se livrer à un petit travail lui permettant de vivoter pendant qu'un autre de ses fils, est en requisition pour une année ; son autre fils, marié et père de famille gagne à peine, en ces temps de chômages répétés, de quoi suffire aux besoins immédiats de ses enfants.

Cette malheureuse s'est heurtée à un refus brutal causant des ressentiments politiques. Quand aurons-nous un Préfet disposé à ne plus se laisser berner par ceux qui savent l'entortiller ? c'est une honte que de laisser un malade manquer de pain.

WASQUEHAL. — Etat-civil du 16 janvier. — *Décès.* — Germaine Dehane, 17 mois, hameau du Capreaux.

WATTRELOS. — Parti ouvrier. — C'est le 19 janvier, chez Haussel, rue Royale, qu'aura lieu la réunion générale du Parti ouvrier wattrelosien, et non le 20, comme cela avait été annoncé par erreur.

BEM. — Voiture dans un égout. — Mardi soir, vers huit heures et demie, M. Soufflaire, marchand au Petit Lannoy, avait laissé sa voiture et son cheval en face de l'estaminet « A l'ancienne Barrière », situé près de l'arrêt du Petit Lannoy où il était entré, quand son cheval, en reculant, fit tomber la voiture à laquelle il était attelé dans le fossé rempli de boue provenant des aqueducs des maisons situées des deux côtés de la route.

Le cheval dut être dételé et ce ne fut qu'après plusieurs efforts que la voiture, qui était souillée par la boue, put être retirée hors du fossé.

MOUVAUX. — Etat-Civil du 1er au 15 janvier. — *Naissances.* — Pollet Louise, rue de Lille. — Blaublomme Suzanne, rue de Lille. — Loridant Marguerite, rue Gambetta. — Lemettre Marie, la Motte. — Jacquart Simonne, rue de Lille. — Gallois Alfred, rue Gambetta. — Baudry Valentine, rue Carnot. — Pauchant Lucie, les Durietz. — Mispelaere Bernadette, rue Jean-Bart. — Olivier Madeleine, rue Jean-Bart.

Décès. — Picavet Félicie, 49 ans 2 mois 10 jours, chemin des Molles Briques. — Baisez Marine, 3 ans 6 mois 11 jours, cour à Clous. — Guilbert Laure, 39 ans 4 mois, rue Gambetta. — Rousseau Fernande, 21 jours, rue Basse. — Devoel Augustine, 3 mois, rue Turgot. — Trigallet Pierre, 86 ans, rue Faidherbe.

LYS-LEZ-LANNOY. — Parti Ouvrier. — Le groupe La Liberté se réunira vendredi 18 janvier à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Clovis Leclercq.

Ordre du jour : appel nominal ; renouvellement des cartes ; rapport des délégués de la section ; question du Journal.

La présence de tous les membres est indispensable.

Le groupe « La Jeunesse Emancipatrice » se réunira le dimanche 20 janvier, à 5 heures du soir, chez le citoyen Liénard Casimir, estaminet de la Maison du Peuple, avec le même ordre du jour.

Statistique des étrangers. — Voici la liste des étrangers au 1er janvier :

Allemand, une femme ; anglais, hommes 3, femmes 4, enfants 2, total 9 ; belges, hommes 55, femmes 69, enfants 1008, total 2065 ; italiens, hommes 2, femme 1, enfant 1, total 4.

Adjudication. — Ce soir, aura lieu, à la mairie de Lys-lez Lannoy, à 5 heures du soir, l'adjudication publique pour le charbon du Bureau de Bienfaisance et des écoles communales.

Accident. — Mardi soir, vers 6 heures, un ouvrier, d'origine belge, âgé d'une trentaine d'années, occupé à la fabrique de chicorée Verdier, située derrière l'estaminet « A la Tête », était monté sur les générateurs, quand perdant tout à coup l'équilibre, il tomba dans la cave aux fournaux.

Cet ouvrier, en tombant s'est fait des contusions multiples à la figure, au front, et à la tête, par où le sang coulait en abondance.

Le blessé, qui est alité, a reçu les soins que nécessitait son état, qui exige plusieurs jours de repos.

SAVON PARIS-MÉNAGE

pour le linge et pour les laines

Exiger rigoureusement le TITRE.

LE NORD

LILLE

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Nous publierons régulièrement, sous cette rubrique, l'indication des cours et conférences de l'U. P. et tout ce qui peut se rattacher à son action et à son enseignement.

Dimanche prochain 20 janvier, concert-conférence au Grand-Théâtre. M. le professeur Richet, de la Faculté de médecine de Paris, traitera de la Paix et de l'Arbitrage international.

Cette réunion est nécessairement gratuite et aura lieu à onze heures. Nos amis s'y presseront en foule : n'ont-ils pas inscrit à leur programme la suppression des armées permanentes ?

Guerre à la guerre ! Les armées permanentes ne peuvent être supprimées que si la paix est enfin assurée par l'arbitrage entre les nations.

L'œuvre de propagande entreprise par M. Richet et ses ardents collaborateurs, est véritablement une œuvre sainte !

Travailleurs, mères de familles, jeunes gens et jeunes filles, venez dimanche écouter et applaudir l'éminent et savant philanthope qui vous apporte la bonne parole.

Mercredi 23 janvier, M. le professeur Berget, fera à Fives, à 8 h. 1/2 du soir, sa première leçon de littérature sociale, au patronage laïque.

M. Berget a choisi pour sujet : *Un précurseur de la Révolution*, MONTESQUIEU. Sa leçon comportera des lectures et des explications des textes.

M. Cury doit commencer très prochainement son cours de littérature, rue d'Arras, au siège de la Coopérative « Union de Lille ». Si cette salle n'était pas libre le mardi, nous informerions nos lecteurs du local qui aura été choisi, en même temps que nous indiquerons l'objet de la première conférence.

FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE LAÏQUE

et des Etudiants de l'Etat

Je viens de recevoir l'*Appel* de notre vaillante et fière jeunesse républicaine. L'œuvre qu'elle entreprend est excellente. Il n'est pas bon que la jeunesse sommeille : c'est de main qu'elle entrera dans la carrière ; nous les aînés, nous n'y serons plus. Nous aurons tracé le dur sillon : puissent-ils voir la moisson !

Or, voici ce que disent ces jeunes gens :

« L'enseignement par l'Etat comprend trois degrés : les écoles primaires, les lycées, les Facultés et Instituts.

« Entre ces trois groupes, il n'y aucun lien.

« Il est temps de créer une solidarité efficace entre tous les jeunes gens élevés dans l'esprit républicain et les idées rationnelles.

« A tous ceux qui ont eu, dès leurs jeunes années, le privilège de recevoir, à l'école laïque, un enseignement rationnel éclairé ;

« A la jeunesse libérale, des Ecoles, Instituts et Facultés de l'Etat ;

« Aux instituteurs laïques et à tous les maîtres qui, soucieux de leur mission d'éducateurs, veulent substituer à une neutralité décevante l'activité féconde d'un enseignement affranchi de préjugés — et, inspiré de pensée républicaine ;

« Aux élèves des classes supérieures des lycées, éveillés aux idées de liberté, malgré la timidité imposée par les programmes à la parole de leurs maîtres ;

« Aux jeunes travailleurs qui, après une longue journée de labeur, savent encore trouver le temps de s'intéresser aux luttes de la pensée la que et sauraient toujours trouver le temps et l'énergie de la défendre ;

« Nous adressons avec confiance cet appel :

« Camarades,

« Unissons-nous, entr'aidons-nous. Développons en nous l'idée républicaine, par des études raisonnées et un examen — sans parti-pris — des diverses doctrines.

« Formons notre opinion par la fondation d'un *groupe d'études sociales*.

« Formons l'esprit par la vulgarisation des chefs-d'œuvres modernes, et pour cela, créons une section artistique musicale, littéraire, dramatique pour faire connaître ces œuvres.

« Organisons, avec méthode, notre œuvre d'action solidaire et défendons-la avec persévérance, prêtons notre appui à tous ceux qui le réclameront pour la défense de la pensée libre et des idées républicaines, et notre force sera invincible.

« Aux ennemis de la liberté et de la raison, opposons une solidarité vivante et efficace : l'union réfléchie de citoyens, groupés ouvertement par leur amour commun de la liberté et leur volonté commune d'en assurer le triomphe ! »

Cet appel sera entendu ; les statuts provisoires sont déposés au siège social de la nouvelle société, 3, rue des Fleurs, Lille. Les correspondances et les adhésions doivent y être adressées à M. le secrétaire de la Fédération.

La Fédération sera administrée par un comité de dix membres, élus en assemblée générale.

La cotisation de *un franc*, les membres honoraires verseront *trois francs* par an.

La fédération lilloise se rattachera à la fédération de la jeunesse laïque de Paris.

Les membres de la Fédération seront de droit membres de l'Université populaire, et comme tels, ils en recevront une carte.

Nous espérons pouvoir publier prochainement la convocation de l'assemblée générale.

L. M.

REVUE DE GARNISON

Toutes les troupes de la garnison de Lille seront passées en revue jeudi dans l'après-midi vers deux heures, par M. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée. Au cours de cette revue, les décorations du 1er janvier seront remises officiellement.

CHRONIQUE DU VOL

Vol de 35,000 fr. — Une valise en cuir jaune contenant pour 35,000 fr. de bijoux, appartenant à M. De Berghe, représentant de commerce à Bruxelles, a été enlevée mardi matin en gare de Bruxelles par des individus qu'on croit avoir pris un train en direction de Lille.

La police lilloise est en arrêt.

Vol de literies. — Recherché pour infraction à un arrêté d'expulsion le sieur François Devader, sujet belge, âgé de 54 ans, vient d'être arrêté par un agent de police du 6e arrondissement.

Au cours de son interrogatoire M. Jérome ayant acquis la certitude que Devader était le voleur de literies signalé ces jours derniers, au préjudice de M. Basile Deville, boulanger à Marcq-en-Barœul, le fit mettre à la disposition de la gendarmerie de Tourcoing.

Devader aura à répondre des deux faits dont il est inculpé.

Abus de confiance. — Le jeune Louis Delhaye, âgé de 15 ans, demeurant 16, rue Wicar, occupé au service de M. Glorian, zingueur artificier, rue de la Barre, 10, s'est enfui dans la journée de mardi emportant sur lui le montant d'un mandat poste de 50 francs.

Il menait vie joyeuse, dépensant la plus grande partie de son vol, lorsque des agents de la sûreté l'ont arrêté hier dans l'après-midi.

Menus Faits

Renversé par une voiture. — Le jeune Dubus Julien, âgé de 13 ans, demeurant rue Boucher-de-Perthes, a été renversé, mardi soir, vers 8 heures, par une voiture de boulanger, à l'angle des rues Gambetta et du Marché.

L'enfant blessé à la tête et aux jambes a été reçu, soigné, par M. le docteur Legrand et reconduit à son domicile.

Le conducteur de la machine est inconnu jusqu'ici.

Vol de gonds. — Un paquet de gonds déposé dans une maison en construction, rue des Processions et appartenant à M. Empis, a été soustrait par un inconnu. Une enquête est ouverte.

Procès-verbaux. — Des procès-verbaux contre inconnus ont été dressés par les agents du 6e arrondissement pour vol de vêtements et d'outils qu'on a de la rue des Lilas au préjudice de M. Dewerf, rentier, rue de la Barre, et pour un vol identique commis allée des Dondaines au préjudice de M. Sautai, négociant, rue d'Amiens.

L'OMBRE AU TABLEAU

La vogue du « Congo », malgré les plagiaires.
Ne cesse de grandir. Tous ses contrefacteurs
Sont donc à son succès tout aussi nécessaires
Que l'ombre en un tableau des plus vives couleurs.

L. Bernardin au savonnier Victor Vaissier.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. BOURDETTE.

Jeudi 17 Janvier 1901. — Bureaux à 6 heures 1/2 ; rideau à 7 heures.

Première représentation de : LES MARIS DE LEONTINE, comédie en 3 actes.

Quatrième représentation de l'immense succès de : LE PUITS QUI PARLE, opérette à grand spectacle, musique d'Audran.

A 9 heures, Le Puits.

Prochainement : LES HUGUENOTS, opéra ; SI J'ETAIS ROI, opéra.

Places gratuites : 600 à 6400.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

BAUVIN. — Coopérative « l'Union Bauvinoise ». — La réunion semestrielle de la coopérative « L'Union Bauvinoise » a eu lieu dimanche 13 janvier, au siège, chez Louis Vilcot.

Le secrétaire, après avoir rendu compte de la situation financière, a annoncé que les bénéfices à partager se montent à 7.414 fr. 60, ce qui donne 13 pour cent aux coopérateurs.

On passe ensuite au renouvellement de 5 membres du bureau. Ont été élus : Emile Racar, Louis Vilcot, François Gouy, Henri Pique et Alexandre Pamille.

Le renouvellement de la commission de contrôle donne le résultat suivant : sont nommés : Arthur Vanderesmer, Léon Lannoy, Jules Calonne, Augustin Poteau, Armand Fernard, Clovis Drassart.

La séance est levée après un vote de félicitations en faveur du secrétaire, pour la bonne gestion de la coopérative.

— Tous les lots de la tombola tirée le 6 janvier n'ont pas encore été réclamés.

Voici la liste des numéros gagnants dont les lots peuvent être réclamés avant le 28 février prochain. Passé cette date, ils seront acquis à la Société.

3371	4168	3422	3086	3478	3551	4274	3185
1306	3192	40.2	4310	3457	1.48	1048	3720
1851	14-6	4011	502	3132	1520	4381	4838
3160	1424						

SEQUEDIN. — Réunion publique. — Dimanche 20 janvier, à 5 heures du soir, estaminet du Damier, tenu par M. David Sambourg-Dreux-valers, à l'occasion de l'inauguration de la section du Parti ouvrier français, réunion publique et contradictoire, avec le concours assuré du citoyen Charles Ferrand, délégué du Comité fédéral.

FRETIN. — La noyée mystérieuse. — Nous publions aujourd'hui une nouvelle lettre qui nous est envoyée par un correspondant occasionnel, bien placé pour être exactement renseigné. Les faits qui y sont relatés méritent l'attention des gens de justice.

Il est à croire que si le parquet n'a pas ordonné une information sur cette affaire, c'est qu'il a dû être mal renseigné par la police locale et la gendarmerie. En tout cas, il était nécessaire, nous avons l'honneur de vous adresser les revendications suivantes :

« Une augmentation de 30 0/0 sur les salaires, afin d'arriver à gagner une moyenne de 3 francs (soixante-trois francs) avec réserve de ne jamais diminuer ce salaire, au cas où il se produirait des arrêts pour cause ou pour d'autres.

» Au cas où le travail fourni viendrait à passer ce taux, il faudrait que le surplus soit payé aux ouvriers.

» La retenue de 8 0/0 qui est faite sur les métiers Platt, ne devra plus être faite, pour les motifs plausibles que nous vous donnons plus haut.

» De même, le salaire étant unifié, nous abandonnons les primes pour la bonne raison que très souvent, par des manœuvres qui se font dans l'ombre, on trouve moyen de nous la retirer à notre grand désavantage.

» Pour les grands rattacheurs et hommes de peine, une augmentation de 1 fr. 05 pour porter la journée à 4 francs.

» La suppression de la journée d'arrêt pour surmenage de travail pour la préparation.

» Au cas où un ouvrier viendrait à s'absenter du travail pour maladie ou toute autre cause, le travail étant fait par équipe par 2, la journée du 2e homme devrait être intégralement payée.

» La journée des petits rattacheurs devrait être portée à 2 fr. 50.

» Suppression totale des amendes pour toutes les parties de la filature.

» Pour certains métiers, au filage, le travail étant fait par deux petits rattacheurs, remplacement d'un petit rattacheur par un grand.

» C'est avec confiance que nous vous adressons nos desiderata, certains que vous les prendrez en considération, et nous attendrons avec espoir les décisions que vous saurez prendre en faveur de vos ouvriers.

C'est dans ces sentiments d'idées que nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Suivent les signatures.

M. Desrousseaux jusqu'à ce jour, n'a donné aucune réponse officielle à la lettre de ses ouvriers. Son directeur M. Fannier ayant été mis par le patron, au courant de la démarche des ouvriers, leur a fait savoir qu'aucune amélioration ne serait apportée à leur sort ; qu'au cas où ils voudraient persister dans leurs revendications, ils devraient se résoudre à faire grève !

Etrange rôle là un directeur de filature qui engage lui-même ses ouvriers à lutter pour leurs revendications.

Aussi, nous qui avons compris le but intéressé de ce dernier, nous hâtons-nous de mettre les ouvriers en garde contre cette manœuvre patronale ; car, c'est alors les patrons vicinaux qui engagent les ouvriers à lutter qu'il faut rester disciplinés et ne pas prêter l'oreille à leurs doléances ; c'est lorsqu'ils cherchent à entraîner les ouvriers à

Lorsque ces messieurs tiennent de tels propos, c'est qu'ils y ont un avantage considérable. Peut-être un stock considérable de marchandises depuis longtemps en magasin, attendent-ils ce moment propice pour un écoulement avantageux.

Nous le répétons donc de nouveau : ce n'est pas le moment pour les ouvriers de filature de Dunkerque de se mettre en grève ; qu'ils attendent d'être forts et unis devant l'exploitation patronale et les occasions ne leur manqueront pas alors pour réclamer à bon escient.

Ce n'est pas à l'heure des patrons, mais à la leur que les ouvriers doivent déclarer la grève.

A. D.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BÉTHUNE

Audience du 15 janvier

AUCHEL. — Pour avoir omis de faire leur déclaration de résidence comme étrangers, neuf Allemands défilent à la barre et sont condamnés : 1 à 5 fr. d'amende. Tous sont des charpentiers et monteurs travaillant à Auchel. Ce sont les nommés Steinen Frédéric, Dormis Auguste, Boggio Cirico, Kock Otto, Hillemann Auguste, Horaung Auguste, Skov Thomas, Plato Emile, Muns Ernest.

BARLIN. — Picquart Alfred, 25 ans, maçon, ayant subi 7 condamnations, et Corbière Marie-Emile, 31 ans, demeurant à Barlin, rue Lamartine, sont tous deux poursuivis pour violences sur la femme Préville, cabaretières et pour bris mobilier et bris de clôture. Par défaut, ils attrapent : Picquart deux mois de prison et 11 fr., et Corbière 15 jours de prison.

BURBURE. — Defontaine François, 37 ans, mineur, demeurant à Burbure, a audit lieu, le 21 décembre, tiré sur une perdrix.

La chasse étant fermée par un arrêté préfectoral, 50 francs d'amende.

FESTUBERT. — Alfred Bouhem, 41 ans, ayant demeuré à Vermelles, fait opposition à un jugement du 25 août 1897, qui l'a condamné à 1 an de prison pour vol d'un coq à Dubrulle, de Festubert et pour vol de 10 œufs, de vin et de numéraire, chez la veuve Delobel.

Bouhem purge en ce moment une peine de trois ans, prononcé par le tribunal d'Avesnes, pour vol.

Le tribunal reçoit l'opposition comme régulière et confirme les aveux du prévenu, réduit la peine de 1 an en 6 mois, et déclare que cette peine se confondra avec la peine infligée par le tribunal d'Avesnes.

HENIN-LI